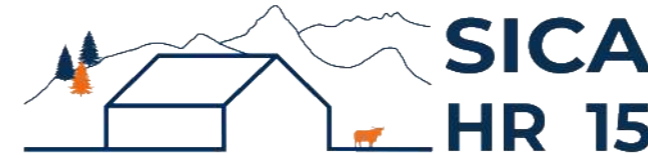


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **COMPTE Damien**

**Les Vaïsses
15400 TRIZAC**

Localisation
du projet :

**Les Vaïsses
15400 TRIZAC**

Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque

Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1708 m².

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

A Aurillac, le 06/11/2024

Dessiné par :

Marion ARMANDET

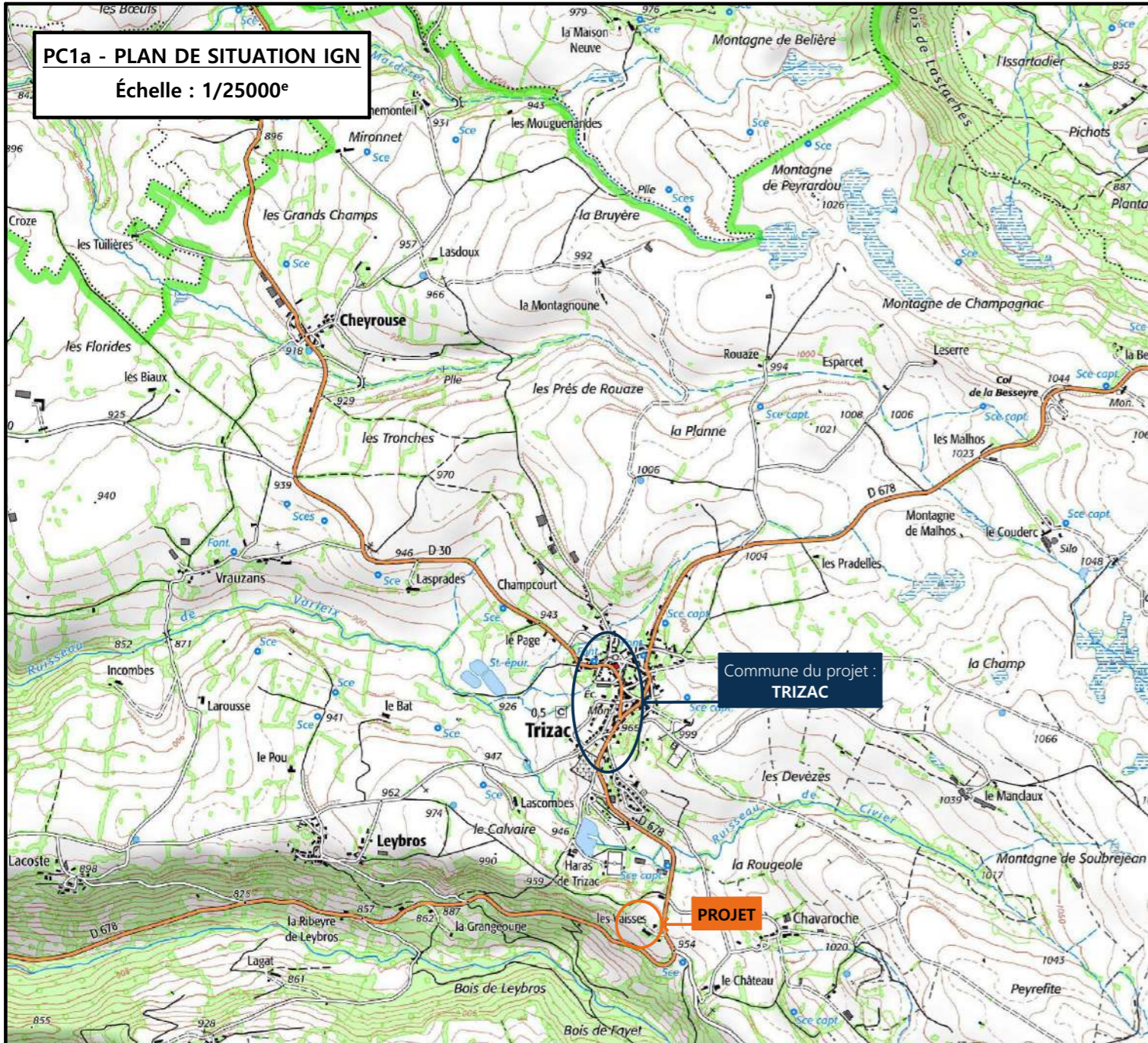
N° Client :	N° Document :	N° de page :
2055	PC01	1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

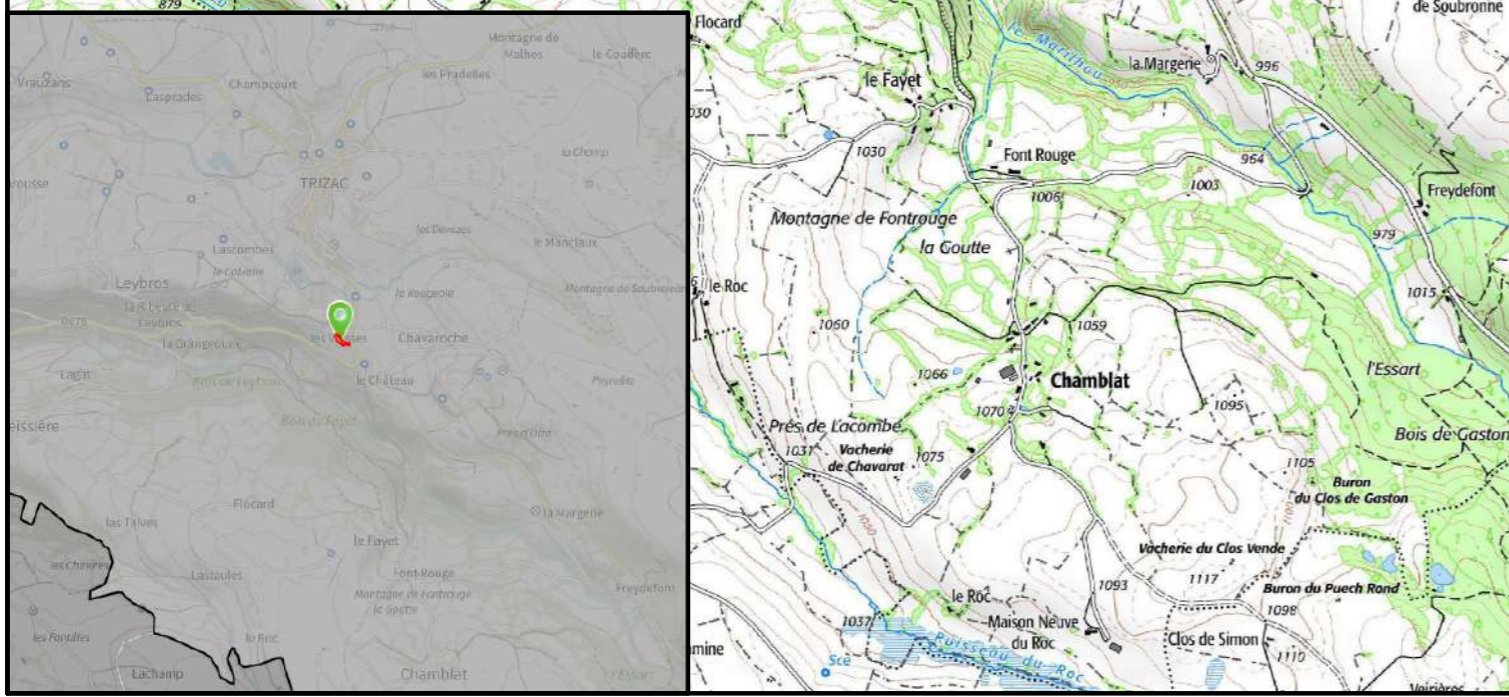
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	06/11/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

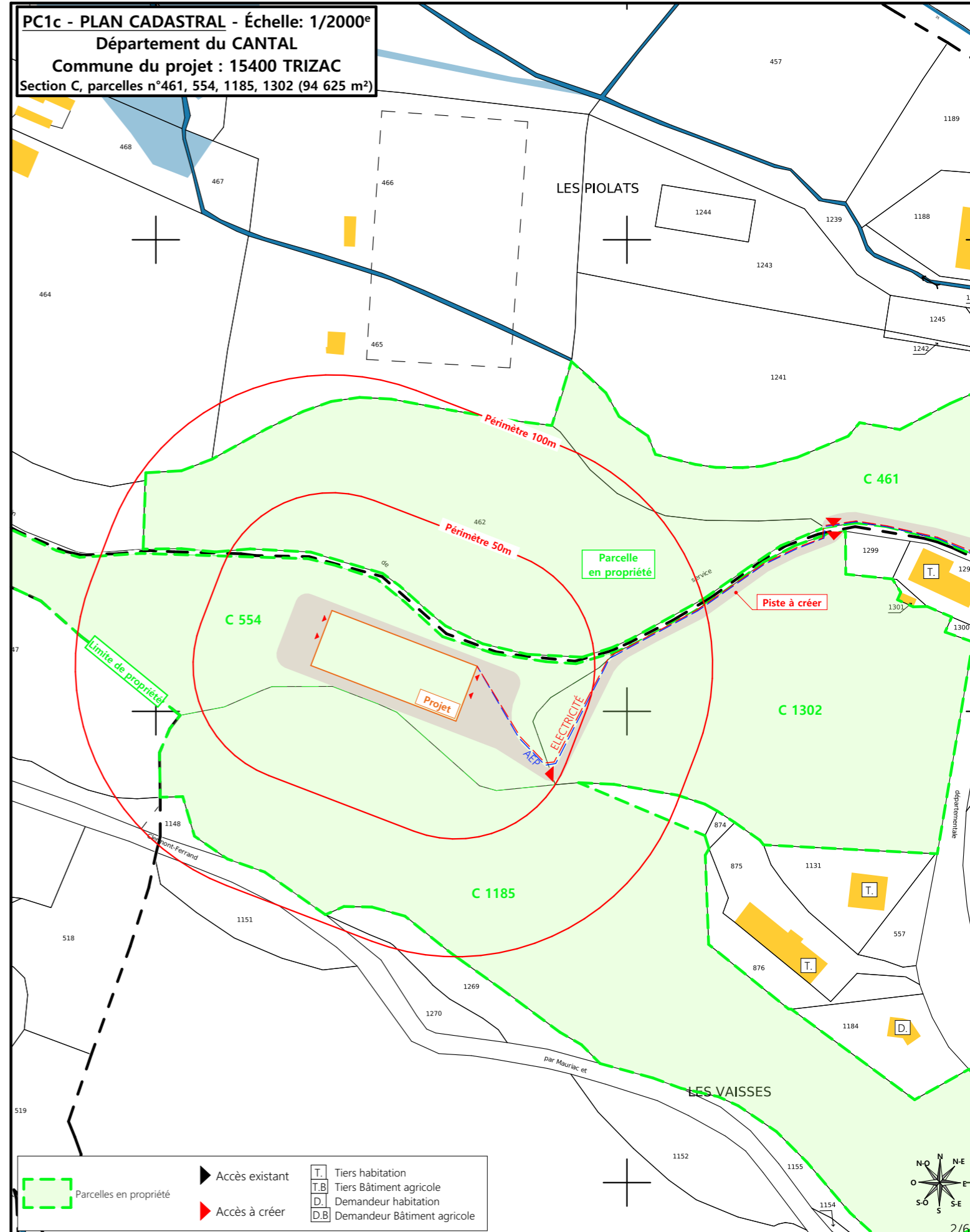
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle : 1/25000^e



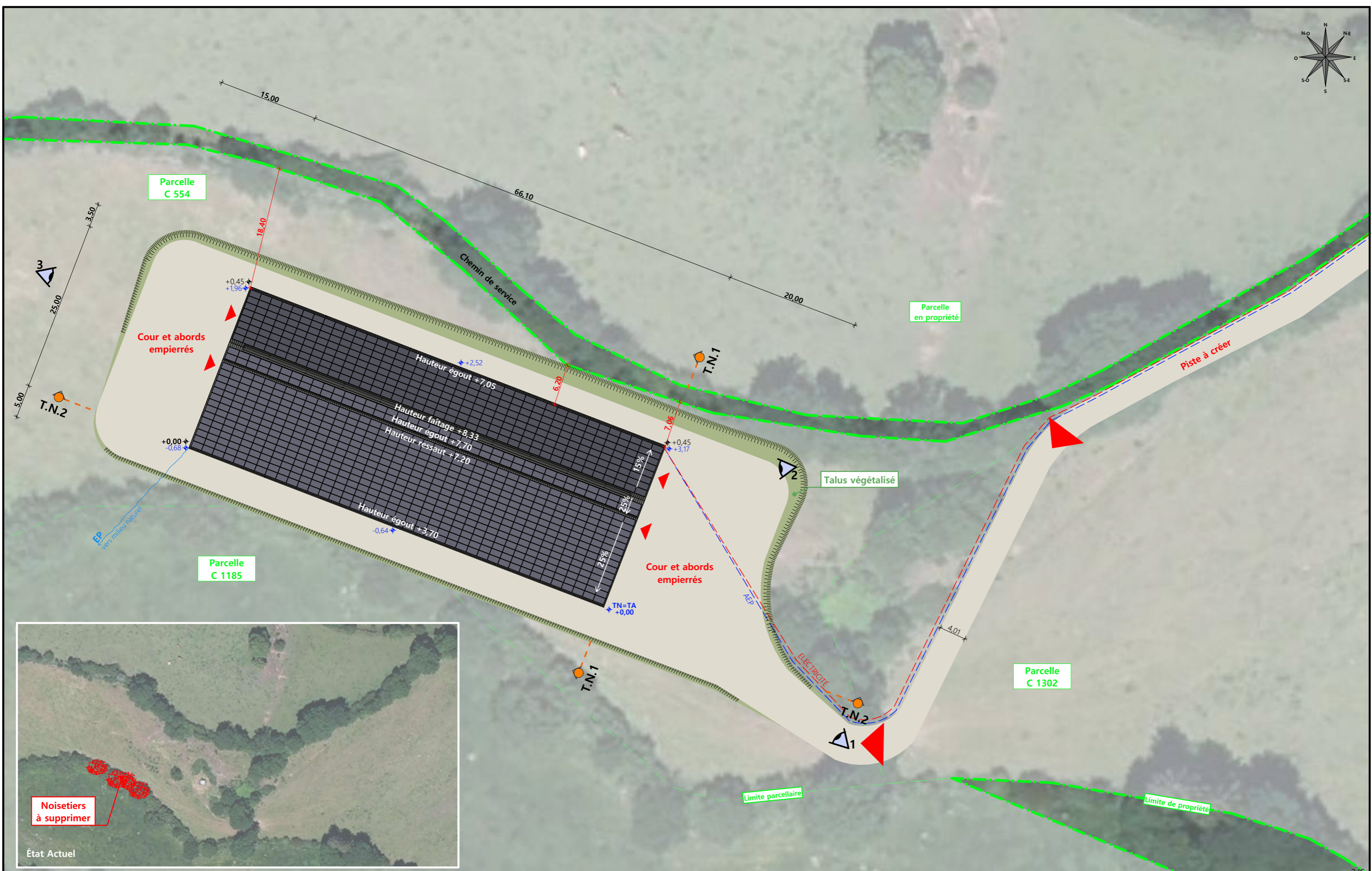
PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR
RNU - Règlement National d'Urbanisme



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet : 15400 TRIZAC
Section C, parcelles n°461, 554, 1185, 1302 (94 625 m²)



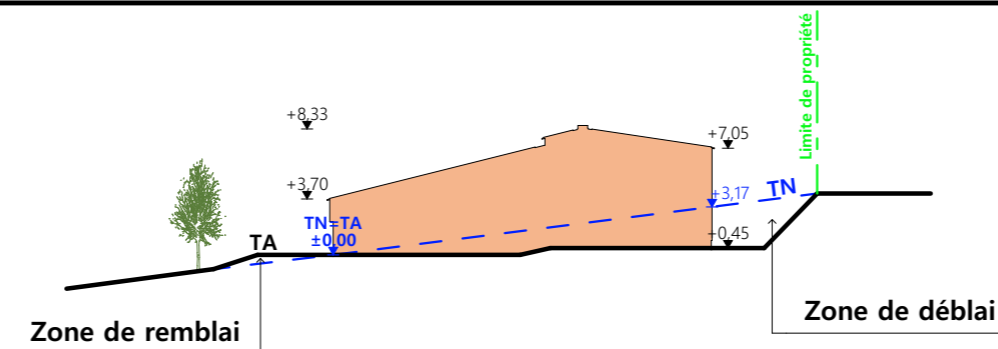
N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	<p>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</p>	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				Architecte : Philippe HERNANDEZ N° Déclaration : 042593PC000
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien	Adresse du projet : Les Vaisses 15400 TRIZAC			
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée	
			Aurillac, le 06/11/2024		



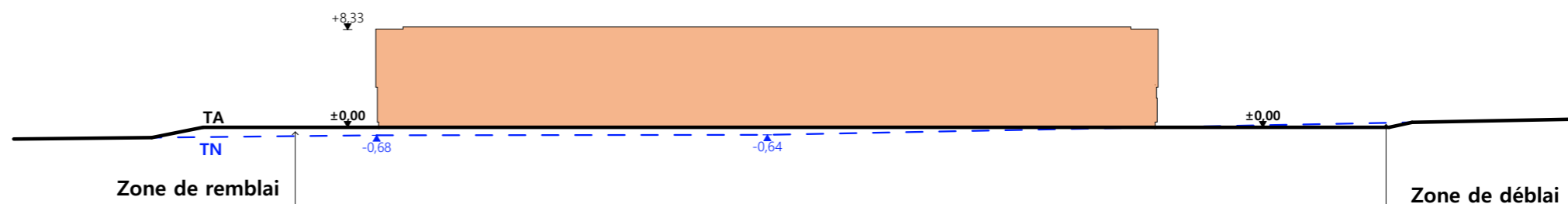
<p>Commune du projet : 15400 TRIZAC Section C, parcelles n°461, 554, 1185, 1302 (94 625 m²)</p>	<p>Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel</p> <p>▶ Accès existant ▶ Accès à créer</p>	<p>Surface d'emprise au sol créée : 1 708 m²</p> <p>Surface de plancher créée : 1 610 m²</p>	<p>Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque</p> <p>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> <p>Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC</p>	<p>Dessiné par : Marion ARMANDET</p> <p>SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre</p>
<p>Altitude : 954 m</p>	<p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p>		<p>PLAN MASSE ET DE TOITURE</p> <p>PC2-5b Éch: 1:500 Aurillac, le 06/11/2024</p>	<p>Architecte : Philippe HERNANDEZ N° Déclaration : 042593PC000</p>

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle : 1:500^e



Coupe T.N 1



Coupe T.N 2

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté
- Bâtiment existant modifié

PC4 - Notice descriptive

1- Aspect : projet et localisation

Le projet mené par M. COMPTE consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1708 m².

Le projet entre dans le cadre d'une volonté de modernisation d'exploitation ; déclassement d'une étable entravée encore en service, amélioration des conditions de travail et amélioration du logement des animaux (arrêt du plein air hivernal).

La construction envisagée sera implantée sur une parcelle en propriété non loin du siège ;

N° 554 de la section C, Commune de TRIZAC - 15400.

Une piste stabilisée sera aménagée depuis l'entrée du village afin d'accéder au projet (chemin pédestre à traverser).

Le projet vise à concentrer l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement des engins, ...) sur ce seul site d'exploitation.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (RSD).

2- Aspect : environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

3-Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

Les caractéristiques constructives visibles du projet seront :

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 25% et 15%
- **Couverture** : tôle acier isolé (40 mm) de teinte gris graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier teinte brun lauze RAL 7006 (idem ventelles)
- **Portes** : tôle acier teinte brun lauze RAL 7006
- **Translucide** : polycarbonate
- **Ventilation statique** : tôles ventelles + bardage décalé + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : préfabriquée lissée ton ciment brut sombre


Le terrain présentant une légère déclivité, un travail de terrassement équilibré en déblai sera nécessaire afin d'obtenir une plateforme d'implantation stabilisée.

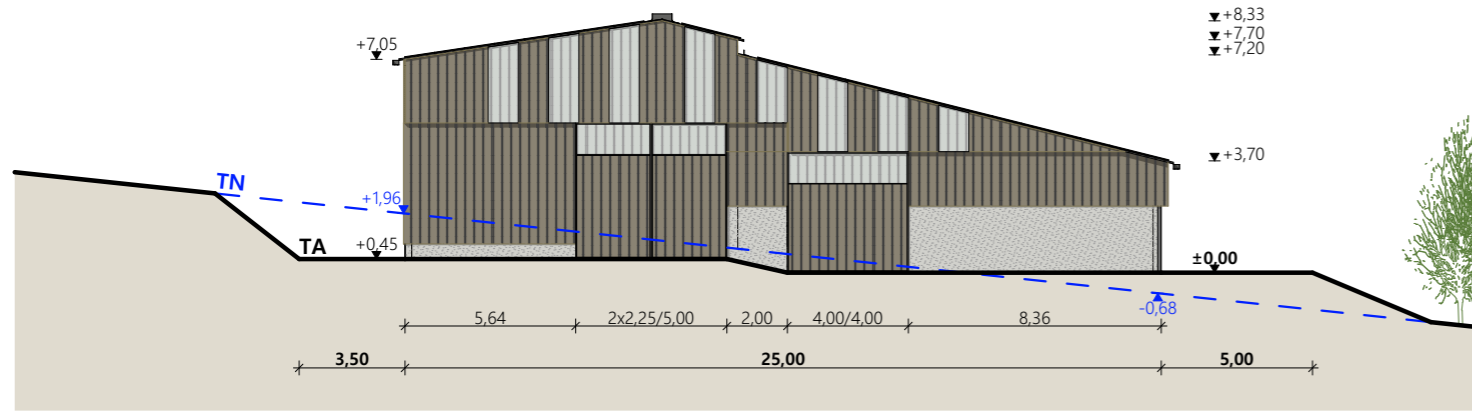
Le pourtour du projet (cours et abords) sera stabilisé par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

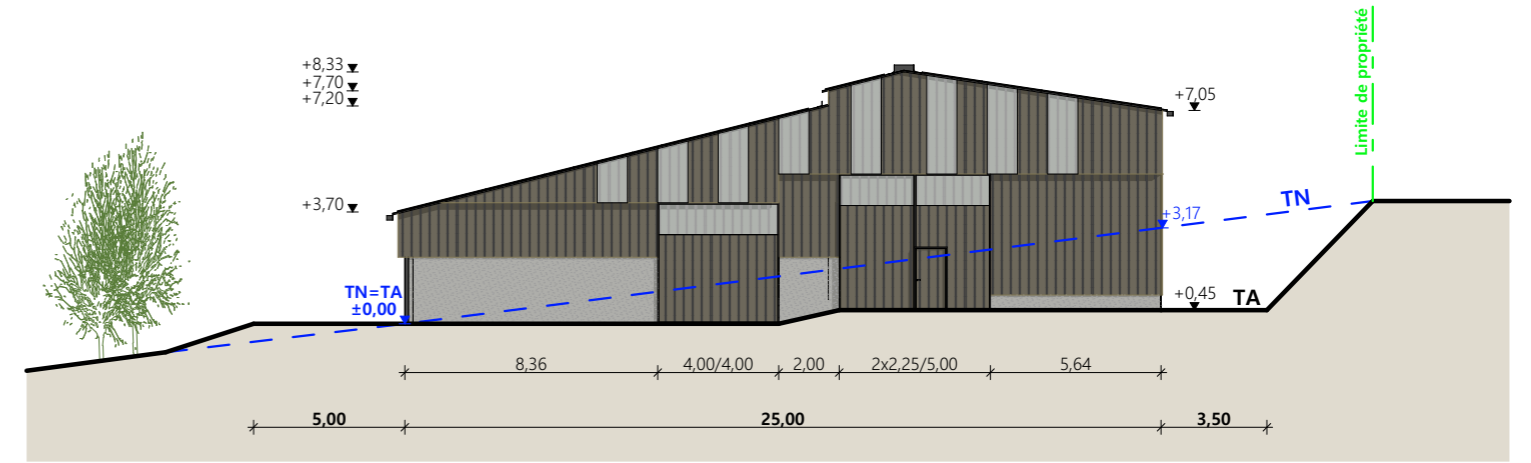
Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches (RD).

4/6

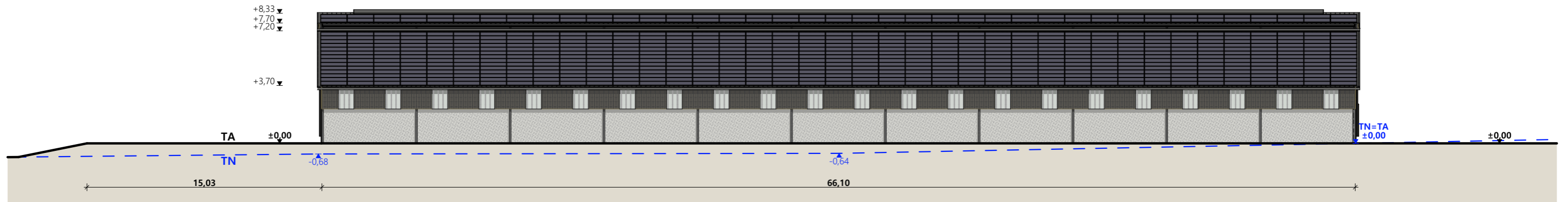
N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien	Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC		
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500	Architecte : Philippe HERNANDEZ
		Aurillac, le 06/11/2024		N° Déclaration : 042593PC000



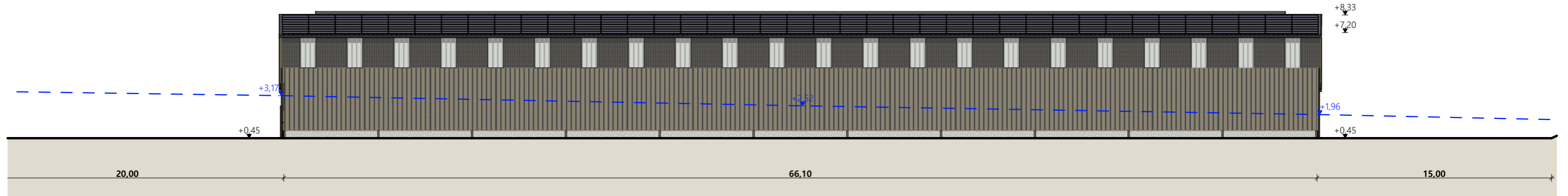
Pignon Nord-Ouest



Pignon Sud-Est



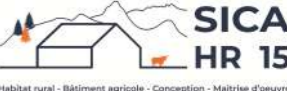
Façade Sud-Ouest



Façade Nord - Est

Matériaux :

- Maçonnerie : - Longrine béton ht. 0,50m (Nord) et mur préfabrique ht. 2,20m (Sud)
- Bardage : - Bas métallique RAL 7006 + haut métallique ventelles RAL 7006 + 2 translucides/travée (Façade Nord)
Métallique ventelles RAL 7006 décalé de 0,30m + 2 translucides/travée (Façade Sud)
Métallique RAL 7006 + 8 translucides (Pignons)
- Menuiseries : - Métallique RAL 7006
- Charpente : - Métallique gris sombre
- Couverture : - Acier isolé RAL 7006 avec faitage ouvert-couvert + 100% panneaux photovoltaïques

N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien		Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC	
	PLANS DE FACADES		PC5a	Éch: 1:250
		Aurillac, le 06/11/2024		N° Déclaration : 042593PC000

PC7 - Vue 2




PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



6/6

N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par :	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				Marion ARMANDET
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien	Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC			
	DOCUMENT GRAPHIQUE		PC6-7-8 Éch: sans		
		Aurillac, le 06/11/2024	N° Déclaration : 042593PC000	Architecte : Philippe HERNANDEZ	

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **COMPTE Damien**

Les Vaïsses

15400 TRIZAC

Localisation
du projet :

Les Vaïsses

15400 TRIZAC

Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque

Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1708 m².

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment :

Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 06/11/2024

Dessiné par :

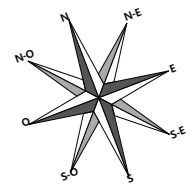
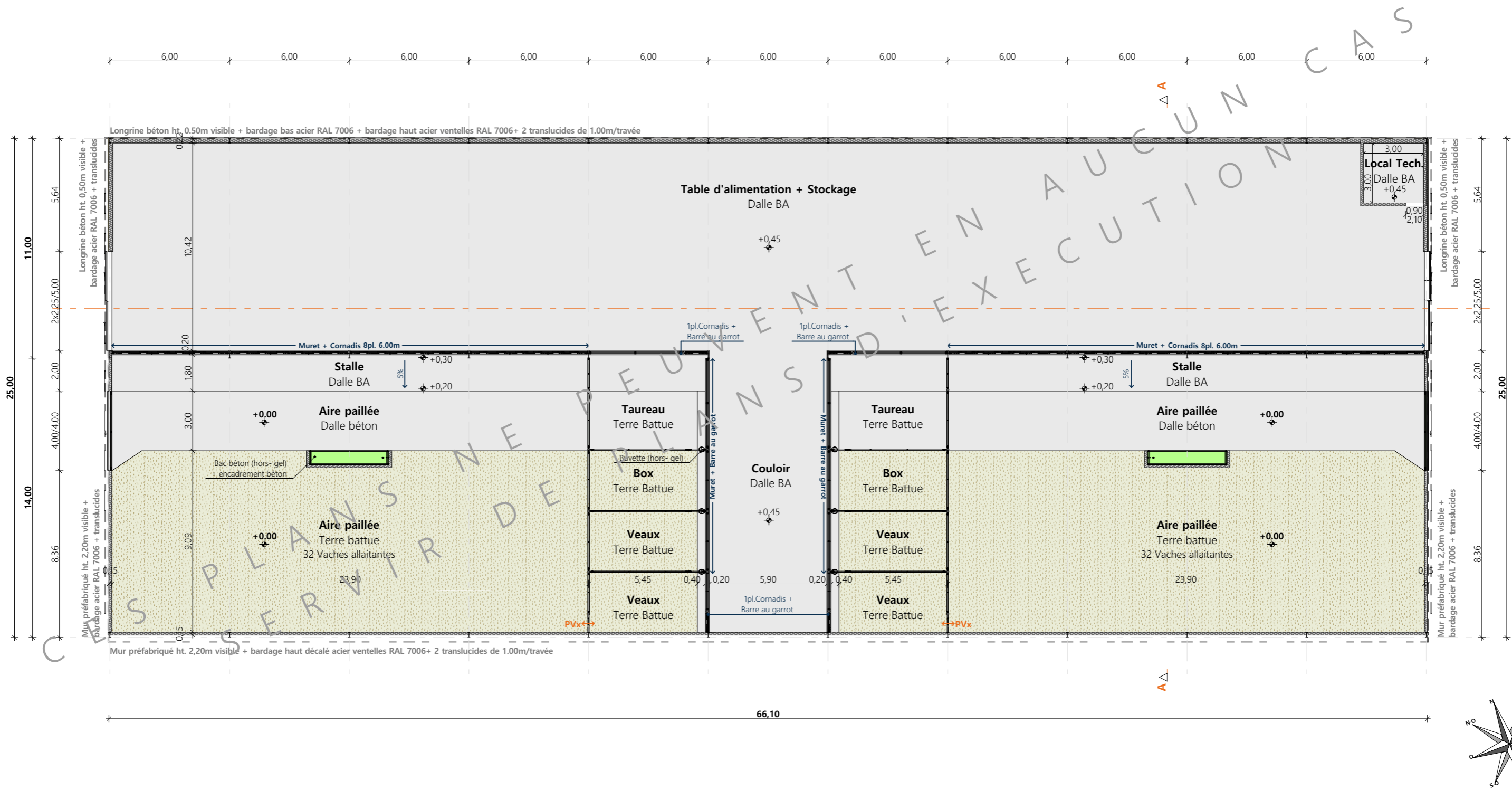
Marion ARMANDET

N° Client :	N° Document :	N° de page :
2055	TECH01	1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

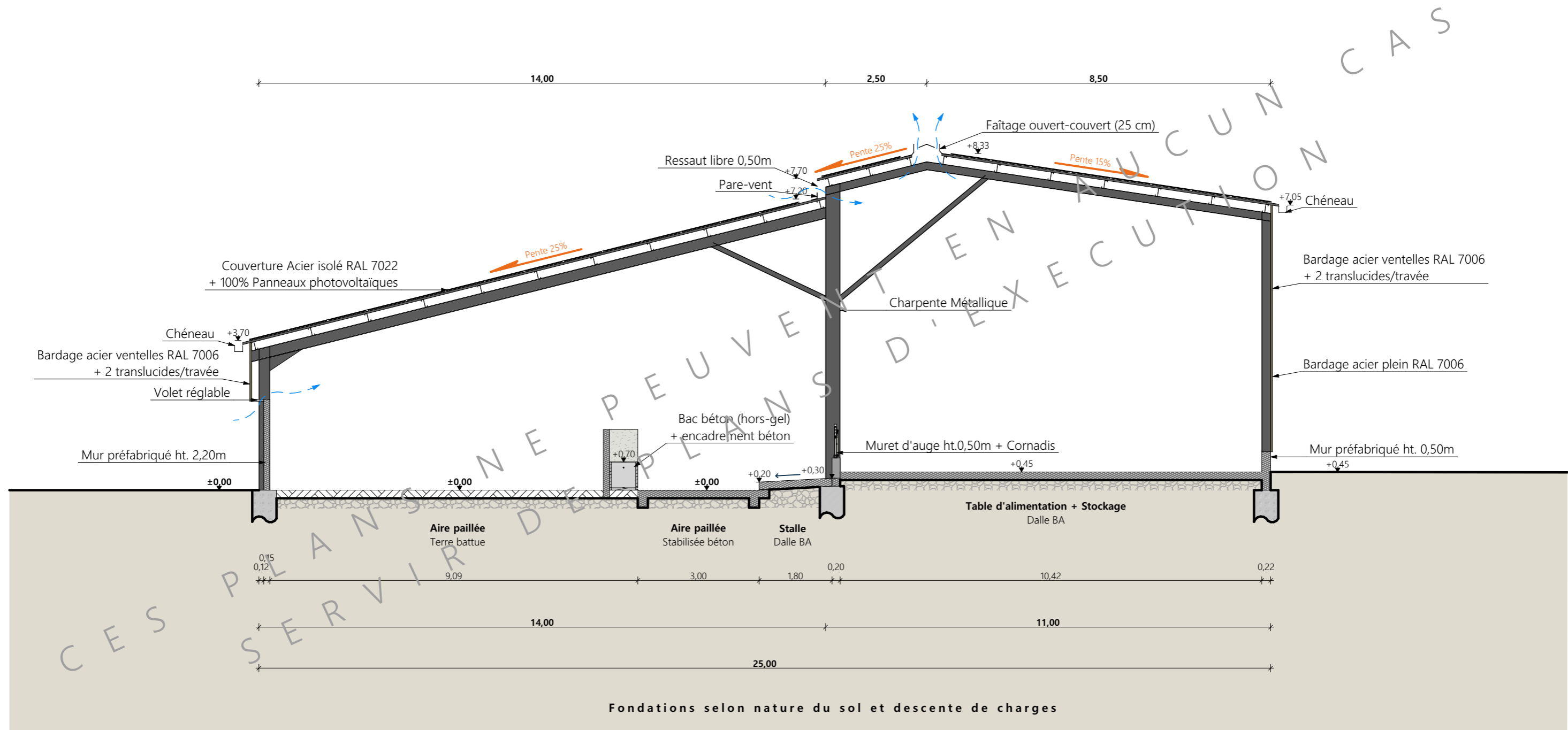
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	06/11/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par :	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Marion ARMANDET	
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien	Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC		Conseiller Bâtiment :
	VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e
		Aurillac, le 06/11/2024		






Coupe de principe AA

Fondations selon nature du sol et descente de charges

N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par :	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Marion ARMANDET	
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien	Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC		Conseiller Bâtiment :
	COUPE DE PRINCIPE STABULATION		DET2	Éch: 1:100 ^e
		Aurillac, le 06/11/2024.		



N° Client : 2055	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par :	 CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS				Marion ARMANDET
	Maitre d'ouvrage : COMPTE Damien	Adresse du projet : Les Vaïsses 15400 TRIZAC			Conseiller Bâtiment :
	PERSPECTIVES		DET3 Éch: sans		Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 06/11/2024			